



**HAL**  
open science

## **Le Front national comme espace de luttes : dynamiques croisées de professionnalisation politique**

Willy Beauvallet, Sébastien Michon

### ► **To cite this version:**

Willy Beauvallet, Sébastien Michon. Le Front national comme espace de luttes : dynamiques croisées de professionnalisation politique. *Politix*, 2019, 127, pp.31-57. <10.3917/pox.127.0031>. <halshs-02496007>

**HAL Id: halshs-02496007**

**<https://shs.hal.science/halshs-02496007v1>**

Submitted on 8 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## **VERSION QUASI DEFINITIVE**

### **Le Front national comme espace de luttes. Des dynamiques croisées de la professionnalisation politique**

*Willy Beauvallet (Triangle, Université Lumière Lyon 2)  
& Sébastien Michon (CNRS, SAGE, Université de Strasbourg)*

Willy Beauvallet, Université Lyon 2 & Triangle (UMR5206)  
Université Lumière Lyon 2, UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique  
Campus Porte des Alpes  
5 Boulevard Pierre Mendès-France  
69676 Bron Cedex  
[willy.beauvallet@univ-lyon2.fr](mailto:willy.beauvallet@univ-lyon2.fr)

Sébastien Michon, CNRS, UMR SAGE, Université Strasbourg  
Maison Interuniversitaire des Sciences Humaines d'Alsace  
5 allée du Général Rouvillois CS 50008  
67083 Strasbourg Cedex  
[smichon@unistra.fr](mailto:smichon@unistra.fr)

#### **Résumé :**

L'article propose une analyse des crises au Front national à partir d'une perspective de sociologie politique et d'une prosopographie de l'ensemble des parlementaires nationaux et européens élus sous l'étiquette de ce parti. Les divisions en son sein ne s'expliquent pas uniquement par des variations idéologiques. Elles dépendent aussi de l'articulation entre l'état de la compétition politique et le système des positions et prises de position auquel il donne sens. Le FN est un produit de l'accélération des mécanismes de professionnalisation politique depuis les années 1970. Ce processus est au principe de trajectoires différenciées parmi ses élites dirigeantes. Deux dimensions s'avèrent particulièrement structurantes des concurrences et des conflits qui traversent le FN depuis le milieu des années 1980 : le temps passé en politique en son sein, et la structure des capitaux politiques.

« Crise au Front national » (Francetvinfo.fr, 12 mai 2017), « FN : les doigts dans la crise » (*Libération*, 26 mai 2017), « "Couscousgate" : la nouvelle crise qui agite le Front national » (*Le Point*, 18 septembre 2017), « Crise au FN : Après le départ de Florian Philippot, les langues se délient » (*20 minutes*, 21 septembre 2017), « En crise, le Front national opère un repli identitaire » (*Le Monde*, 8 décembre 2017)... Une lecture rapide des articles de presse consacrés au Front national (FN) donne rapidement l'impression que l'histoire de ce parti est rythmée par les crises et les ruptures. Ce sentiment est conforté par le parallèle entre le départ de Florian Philippot en 2017 (suivi de la fondation des Patriotes), et l'exclusion de Bruno Mégret en 1998 (suivi de la création du Mouvement national républicain (MNR)). Maintes fois commentée, la dynamique de crises et de ruptures au FN est souvent expliquée par des tensions d'ordre idéologique<sup>1</sup>. Le départ de F. Philippot a par exemple été rapporté à des divergences politiques et stratégiques qu'il entretenait avec d'autres membres du parti. Alors qu'il défendait une « dédramatisation » du parti, symbolisée par une ouverture thématique en direction notamment des classes populaires et un changement de nom (parce que « le FN fait peur »), d'autres comme Nicolas Bay prônaient au contraire un « retour aux fondamentaux » du parti (la lutte contre l'immigration et l'islamisme notamment) :

« La stratégie diverge radicalement sur les sujets à traiter en priorité. Alors que Florian Philippot est persuadé que le FN ne "rassemblera pas une majorité de Français en se repliant sur une base programmatique restreinte" et veut au contraire "s'ouvrir sur de nouvelles thématiques", Nicolas Bay pointe du doigt le fait "que les motivations de vote des électeurs FN se situent très largement et prioritairement sur l'identité, la lutte contre l'immigration et l'islamisme."<sup>2</sup> »

La focalisation sur les seules divergences idéologiques tend toutefois à lisser le système des explications causales. La dynamique des affiliations, désaffiliations ou « inconstances politiques » des élites partisans ne s'explique pas uniquement par des variations idéologiques : elle dépend aussi de l'articulation entre l'état de la compétition politique à un moment donné, et le système des positions et prises de position auquel il donne sens<sup>3</sup>. *De facto*, la sociologie des partis politiques montre bien que nombre de luttes et de concurrences au sein des partis, en vue de les diriger et de définir ce qu'ils doivent être, trouvent leur origine dans la transformation des profils des cadres partisans<sup>4</sup>. C'est précisément un angle

---

<sup>1</sup> Voir par exemple, Igounet (V.), *Le Front national de 1972 à nos jours. Le parti, les hommes, les idées*, Paris, Seuil, 2014 ; Andolfatto (D.), Crépon (S.), Fontaine (M.), Gougou (F.), Favre (H.), *Le Front national et les ouvriers : longue histoire ou basculement ?*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2016.

<sup>2</sup> [https://www.lexpress.fr/actualite/politique/fn/fn-la-contre-proposition-de-nicolas-bay-a-celle-de-florian-philippot\\_1929423.html](https://www.lexpress.fr/actualite/politique/fn/fn-la-contre-proposition-de-nicolas-bay-a-celle-de-florian-philippot_1929423.html), consulté le 11 janvier 2019.

<sup>3</sup> Gaïti (B.), « Les inconstances politiques », *Politix*, 56, 2001, p. 17-42.

<sup>4</sup> Voir notamment Pudal (B.), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989 ; Lefebvre (R.), Sawicki (F.), *La société des socialistes*, Paris, Éditions du croquant, 2006 ; Petitfils (A.-S.), *Sociologie d'une mobilisation partisane Sociologie d'une mobilisation partisane managériale modernisatrice. Une approche contextualisée de la refondation de l'UMP (2004-2008)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille-2, 2012 ; Jérôme (V.), *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe Écologie-Les Verts (EELV)*, Thèse de science

mort des travaux sur le FN<sup>5</sup> : ils n'étudient guère les concurrences et les luttes internes pour les profits spécifiques de l'organisation partisane au regard des profils différenciés des élites dirigeantes et de leurs transformations sur le temps long<sup>6</sup>. L'objectif est ici de contribuer à combler ce manque à partir d'une hypothèse structurale : les luttes internes au parti – pour définir ce qu'il doit être et pour le diriger – sont à analyser au prisme des trajectoires politiques des dirigeants. La perspective n'est pas statique : elle est attentive aux transformations du champ politique au cours des dernières décennies en France<sup>7</sup>, et dans ce cadre à l'institutionnalisation du FN depuis son accès à des institutions parlementaires (Parlement européen en 1984 et Assemblée nationale en 1986).

Depuis la fin des années 1970, le processus de professionnalisation politique s'est accéléré. Les élus sont plus nombreux (à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Parlement européen, et plus encore à l'échelon local à la suite des lois de décentralisation et d'intercommunalité), et les postes d'auxiliaires politiques ont été multipliés de façon exponentielle dans les parlements, les collectivités locales et les partis politiques<sup>8</sup>. L'élargissement du champ politique a favorisé une division du travail politique plus poussée, une concurrence accrue pour les postes et les mandats, et des transformations dans les profils des élus. L'institutionnalisation du FN et son évolution sont étroitement liées à cette dynamique. Ses dirigeants ont eu accès à de nouvelles fonctions électives dont la distribution repose sur des logiques plus favorables à un tel parti<sup>9</sup> : à un échelon supranational avec le Parlement européen dont les membres sont élus au suffrage universel depuis 1979, et à un échelon infranational avec les conseillers régionaux élus au suffrage universel depuis 1986. En lien avec de bons scores électoraux, ce processus a permis l'inscription durable du FN dans le champ politique, même s'il a éprouvé des difficultés à accéder à certaines positions locales

---

politique, Université Paris 1, 2014 ; Mischi (J.), *Le communisme désarmé: le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*, Marseille, Agone, 2014.

<sup>5</sup> Sur l'intérêt d'analyser le FN à partir des outils de la sociologie des partis, voir Dézé (A.), « Le changement dans la continuité : l'organisation partisane du Front national », *Pouvoirs*, 157, 2016, p. 49-62.

<sup>6</sup> Sur une période plus ancienne, voir toutefois Ysmal (C.), « Sociologie des élites du FN (1979-1986) », in Mayer (N.), Perrineau (P.) (dir.) *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, p. 107-118 ; Birenbaum (G.), François (B.), « Unité et diversité des dirigeants frontistes », in Mayer (N.), Perrineau (P.) (dir.) *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, p. 83-106.

<sup>7</sup> Boelaert (J.), Michon (S.), Ollion (É.), *Métier : député. Enquête sur la professionnalisation politique en France*, Paris, Raisons d'Agir, 2017.

<sup>8</sup> Ce sont les personnes salariées en politique, mais non élues, que sont les permanents d'un parti, les assistants parlementaires, les membres du cabinet d'un président de la République, d'un ministre, d'un maire, d'un président de région ou de département, d'un groupe d'élus d'une assemblée locale, voir entre autres, Courty (G.) (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005 ; Aldrin (P.), « Si près, si loin du politique. L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation », *Politix*, n°79, 2007, p. 25-52 ; Demazière (D.), Le Lidec (P.), « Introduction. Le travail politique », *Sociologie du Travail*, 50 (2), 2008, p. 137-146 ; Beauvallet (W.), Michon (S.) (dir.), *Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017.

<sup>9</sup> Thomas Ehrhard insiste à ce propos moins sur l'importance du scrutin proportionnel en tant que tel que sur trois autres facteurs : le nombre de tours - les scrutins à un tour (élections européennes uniquement en France) lui étant les plus favorables ; le caractère « subalterne » de l'élection dans le champ politique (européennes et régionales) ; le niveau plus faible de participation à ces deux élections. Voir Ehrhard (T.), « Le Front national face aux modes de scrutin : entre victoire sous conditions et influences sur le système partisan », *Pouvoirs*, 157, 2016, p. 85-103.

(conseiller départemental<sup>10</sup>) et aux positions les plus centrales : les positions gouvernementales et les mandats de sénateurs (2 élus<sup>11</sup>) ou de députés (sans représentant à l'Assemblée nationale pendant longtemps, il compte désormais 8 députés élus en 2017).

Faire la sociologie des dirigeants du FN depuis 1984 amène à relever trois processus. Le premier découle de la rencontre, au sein du champ politique, entre une offre et une demande de positions électives. Inscrit dans une stratégie de normalisation, le FN propose, dès 1984, des positions politiques à des militants et des cadres de partis politiques de droite. Pour ceux qui se désespèrent de les obtenir dans leurs partis d'origine, rejoindre le FN peut se présenter comme une opportunité d'avoir une carrière plus rapide et ascensionnelle. Le deuxième processus résulte de la professionnalisation du FN. Comme dans les principaux partis, une « file d'attente<sup>12</sup> » pour l'accès aux principales positions électives se met en place au FN dans les années 1990 et 2000. Forme de « rite d'institution », cette file est constituée de plusieurs étapes qui contribuent à former, discipliner et sélectionner des cadres partisans : militantisme dans l'organisation de jeunesse du parti, prise de responsabilités locales et nationales dans l'organisation, candidatures à des élections, accès à des postes de permanents ou de collaborateurs d'élu, exercice de mandats locaux, etc. Un troisième concerne des élus du FN qui, grâce à des succès électoraux, développent une implantation territoriale et ainsi leur propre « entreprise politique ».

C'est précisément au regard de ce que produisent les différences de parcours des élites dirigeantes – aussi bien avant l'accès à un mandat parlementaire qu'après – que l'on peut mettre en perspective les concurrences et conflits qui traversent le FN depuis le milieu des années 1980. L'enquête réalisée, sur l'ensemble des parlementaires nationaux et européens élus avec l'étiquette du FN (voir encadré), rend compte plus précisément du caractère structurant de deux dimensions des trajectoires politiques : le temps passé en politique au FN et la structure des capitaux politiques. Non seulement entre nouveaux entrants (ceux qui coupent la file d'attente en rejoignant le FN), et agents positionnés de longue date dans la file d'attente pour accéder aux positions les plus prestigieuses (ceux qui sont dans la file d'attente du FN), mais également entre agents essentiellement dotés en « capital politique collectif » et agents qui ont acquis un « capital politique plus individuel », au sens d'« attaché à leur personne », suite à la conquête de mandats localisés et prestigieux<sup>13</sup>.

Après avoir montré que le FN est un produit de l'accélération des mécanismes de professionnalisation politique depuis les années 1970 (I), il s'agira d'en comprendre certains effets sur les profils et les carrières politiques de ses dirigeants (II).

---

<sup>10</sup> 0 conseiller au début des années 2010.

<sup>11</sup> David Rachline (entre 2014 et 2017) et Stéphane Ravier (depuis 2014).

<sup>12</sup> Pour une conceptualisation de la file d'attente en politique, voir Boelaert (J.), Michon (S.), Ollion (É.), « Le temps des élites. Ouverture politique et fermeture sociale à l'Assemblée nationale en 2017 », *Revue française de science politique*, 68 (5), 2018, p. 777-802.

<sup>13</sup> Gaxie (D.), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2000, p. 79. Voir également Offerlé (M.), *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2002, p. 45-46.

### Encadré : **Faire la Une** prosopographie des parlementaires issus du FN

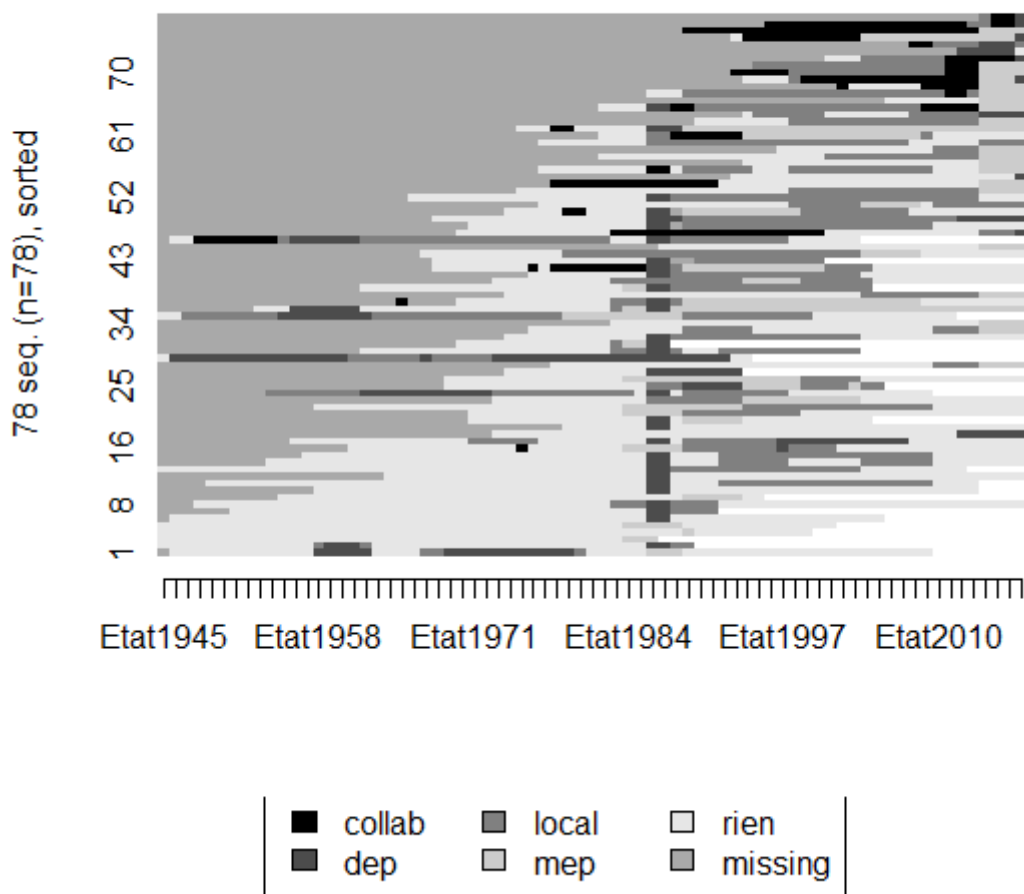
L'analyse présentée repose sur une prosopographie de l'ensemble des parlementaires issus du FN (N=78) depuis les élections européennes de 1984, qui permettent à ce parti d'avoir de premiers parlementaires. Les postes de parlementaires étant les « trophées » les plus recherchés en interne, ce groupe rassemble les principaux dirigeants du parti. La base de données rassemble 47 élus à l'Assemblée nationale, 2 au Sénat, et 46 au Parlement européen, sachant qu'une partie d'entre eux ont été élus alternativement au Parlement européen et à l'Assemblée nationale (à l'image de J.-M. et M. Le Pen). Nous avons renseigné la base de données principalement à partir d'informations extraites d'annuaires biographiques. Ces informations ont été systématiquement croisées avec d'autres sources : blogs, *Wikipédia*, archives de l'Assemblée nationale et du Parlement européen, CV en ligne, articles de presse locale et nationale, et pour les parlementaires en activité déclarations issues de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie publique (HATVP), et travaux universitaires. Chaque personne a été caractérisée par un ensemble d'indicateurs relatifs à ses propriétés sociodémographiques (année de naissance et éventuellement de décès, niveau et type d'études, etc.), et par sa trajectoire professionnelle et politique jusqu'au décès ou jusqu'en 2018. Pour l'ensemble des individus, ont été recensées année par année : les positions professionnelles, électives et d'auxiliaire politique. Un tel codage, éprouvé par ailleurs<sup>14</sup>, présente plusieurs avantages. Il permet de déterminer la « profession la plus significative » des parlementaires, celle dans laquelle ils ont passé le plus de temps avant d'être élus à plein temps, et donc d'avoir une information de meilleure qualité que celles déclarées par les acteurs politiques sur leur profession de foi et leur CV en ligne. Il permet également d'adopter une perspective diachronique des carrières politiques (voir l'analyse de séquences sur la figure 1). La structure de la base permet enfin de comparer le groupe étudié (les parlementaires du FN) avec des groupes plus larges au sein du champ politique, grâce aux résultats d'enquêtes sur l'ensemble des parlementaires français au sein du Parlement européen depuis 1979<sup>15</sup> et sur les membres de l'Assemblée nationale de plusieurs législatures depuis 1978<sup>16</sup>. On évite ainsi une analyse focalisée sur le groupe, biais fréquent en analyse prosopographique. L'enquête n'a cependant pas encore permis la collecte d'éléments relatifs aux réseaux internes qu'une observation de terrain au long court permettrait d'obtenir. Pour cette raison, elle demeure restreinte à une approche essentiellement quantitative.

**Figure 1 : Tapis de séquences représentant les carrières politiques des parlementaires du FN (1984-2017)**

<sup>14</sup> Boelaert (J.), et al., *Métier: député, op. cit.*

<sup>15</sup> Enquête des auteurs. Pour un ensemble de résultats, voir : Beauvallet (W.), Michon (S.), « The changing paths of access to the European Parliament for French MEPs (1979–2014) », *French Politics*, vol. 14 (3), p. 329-362.

<sup>16</sup> Boelaert (J.), et al., *Métier: député, op. cit.*



Aide à la lecture : La figure 1 représente en ligne le parcours professionnel des 77 parlementaires du FN à partir d'une distinction en 5 états : collaborateur politique (collab), élu local, député, eurodéputé, ou position en dehors de la politique. Ils sont codés selon l'état occupé année après année. Chaque colonne correspond à une année. L'étendue du gris le plus clair (années hors politique après l'âge de 25 ans) sur le graphique montre que les élus les plus âgés ont passé plus de temps hors politique que les plus jeunes.

collab (position de collaborateurs politiques)
dep (député à l'Assemblée nationale)
local (un ou plusieurs mandats locaux : maire, conseiller municipal, conseiller régional ou général)
mep (eurodéputé)
rien (hors politique)

## **Le FN, un produit de la professionnalisation accrue du champ politique français.**

De nombreux travaux évoquent les facteurs favorables à l'émergence du FN dans les années 1980 et à son maintien ensuite dans le champ politique. Un premier élément d'explication se

rapporte à une conjoncture favorable<sup>17</sup> : un intérêt croissant des médias, des concurrences accrues au sein de la droite gouvernementale entre le RPR et l'UDF ou au sein même du RPR, ou encore une évolution des débats publics avec la saillance du thème de l'immigration<sup>18</sup>. Un deuxième facteur a trait aux bons scores électoraux du FN et à sa capacité à convaincre et fidéliser des fractions croissantes des électeurs, incluant des personnes issues de la bourgeoisie de droite qui s'étaient distanciee du RPR et de l'UDF, ou d'autres plus souvent issus des classes populaires<sup>19</sup>. De manière complémentaire, l'analyse ici menée vise à insister sur un troisième facteur, moins évoqué dans la littérature spécialisée, qui renvoie à la structure du champ politique et à ses transformations au cours des dernières décennies.

### ***Professionnalisation du champ et multiplication des opportunités de vivre de la politique***

L'élargissement et la professionnalisation croissante du champ politique français s'accompagnent d'un ensemble de processus qui s'amplifient à partir du début des années 1980 : réforme des modalités de financement de la vie politique et des campagnes électorales ; institutionnalisation des modes de scrutin à la proportionnelle aux régionales et aux européennes (et, le temps d'une élection, à l'Assemblée nationale en 1986) ; multiplication des positions électives et dirigeantes (membres du Parlement européen, conseillers régionaux ou intercommunaux) ; accroissement considérable du nombre de postes de collaborateurs politiques. Ces transformations ont constitué un terreau favorable à des formations politiques traditionnellement périphériques ou émergentes, qui ont pu saisir de nouvelles opportunités. C'est le cas du FN (avec un premier succès électoral d'envergure aux élections européennes de 1984). C'est également le cas des Verts (1989) et, dans une temporalité différente avec plus ou moins de réussite et de longévité, de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et Lutte ouvrière (LO) (1999), de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) (1999), du Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers, lancé après le référendum sur le traité de Maastricht en 1992, ou plus récemment du MoDem de François Bayrou.

C'est sur les scènes politiques périphériques que ces mouvements accèdent à des mandats importants, à une certaine notoriété et à des positions plus institutionnalisées dans le champ politique. De fait, le scrutin proportionnel à un seul tour (élections européennes) crée un contexte institutionnel favorable. Le caractère subsidiaire de l'enjeu encourage également des pratiques de votes plus éclatées et moins orientées sur les principaux partis de gouvernement. Enfin, les taux de participation en faveur de ses derniers y sont plus faibles ce qui a eu pour effet d'augmenter mécaniquement les proportions finales de voix des outsiders<sup>20</sup>. Paradoxalement, les élections européennes et régionales, souvent présentées comme des élections « intermédiaires<sup>21</sup> » ou de « second ordre<sup>22</sup> », ont fonctionné pour les partis

---

<sup>17</sup> Le Bohec (J.), *Sociologie du phénomène Le Pen*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>18</sup> Agrikoliansky (E.), *Les partis politiques en France au 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 90-91.

<sup>19</sup> Entre autres, Mayer (N.), Perrineau (P.) (dir.), *Le Front national*, op. cit.; Perrineau (P.), *Le symptôme Le Pen*, Paris, Fayard, 1997.

<sup>20</sup> Ehrhard (T.), « Le Front national face aux modes de scrutin... », art. cit.

<sup>21</sup> Parodi (J.-L.), « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, 903, 1983, p. 42-70.

émergents, y compris les plus eurosceptiques et les moins régionalistes, comme des élections de « premier ordre », car ils les ont investies de façon prioritaire.

Au-delà de la notoriété et du capital symbolique que ces positions confèrent, il ne faut pas occulter les ressources financières qu'ouvrent les victoires électorales, même partielles. Elles permettent l'accès des partis politiques aux financements publics mis en place au début des années 1990<sup>23</sup>. Les élus bénéficient également d'indemnités de mandats qui ne sont pas négligeables pour les conseillers régionaux (de 1548 à 2709 euros bruts en 2018 selon la taille de la région). Elles sont même particulièrement conséquentes pour les eurodéputés, d'autant plus si on ajoute aux indemnités de mandats (6611 euros mensuels après impôts au PE), les indemnités de frais généraux (4416 euros mensuels en 2018), les indemnités pour frais de voyage, ou encore l'indemnité journalière. Un pourcentage de ces indemnités est reversé au parti politique<sup>24</sup>. L'accès aux institutions et aux mandats politiques offre aussi la possibilité de recruter de plus en plus de collaborateurs politiques, au PE notamment<sup>25</sup>.

Le phénomène est à ramener à ce que représente le FN au sein du champ politique en nombre d'élus et d'auxiliaires politiques. Le FN est, depuis 35 ans, une entreprise politique nettement plus petite que les partis de gouvernement (PS, RPR, UDF, puis UMP et LR). Avec quelques dizaines de permanents du parti, d'assistants parlementaires des eurodéputés, de collaborateurs de groupe d'opposition dans les régions ou de membres de cabinet de l'un ou l'autre maire, le marché des auxiliaires militants FN est nettement plus circonscrit que celui des partis de gouvernement. La plupart des nombreux collaborateurs des collectivités territoriales<sup>26</sup>, les quelques 3000 assistants parlementaires à l'Assemblée ou au Sénat, ou encore les membres des cabinets ministériels, ne sont pas en poste auprès d'élus FN. Le marché des postes (mandats et postes d'auxiliaires) disponibles au FN est donc assez tendu et fortement dépendant des résultats électoraux<sup>27</sup>.

Toute proportion gardée donc, l'accès aux mandats (européens et régionaux notamment) et au régime indemnitaire des élus a donné naissance à de nouvelles manières de « vivre pour et de » la politique pour les cadres du FN<sup>28</sup>. Le parti compte ainsi un nombre non négligeable

---

<sup>22</sup> Reif (K.), Schmitt (H.), « Nine second-order national elections – A conceptual framework for the analysis of European election results », *European Journal of Political Research*, 8 (1), 1980, p. 3-44.

<sup>23</sup> François (A.), Phélippeau (E.), *Le financement de la vie politique. Réglementations, pratiques et effets politiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

<sup>24</sup> On ne dispose malheureusement pas d'informations précises sur les montants reversés.

<sup>25</sup> Les financements dédiés ont fortement augmenté depuis les années 1990, permettant à chaque parlementaire d'embaucher un nombre plus important de collaborateurs. Au Parlement européen par exemple, l'enveloppe mensuelle dont disposent les eurodéputés pour recruter leurs assistants parlementaires est passée de 9 765 € par mois en 2000, à 15 222 € en 2007, et 24 526 € en 2018. Voir Michon (S.), *Les équipes parlementaires. Entreprises politiques et rites d'institution*, Luxembourg, Larcier, 2014.

<sup>26</sup> Leur nombre a été évalué à 7500 au milieu des années 2000, cf. Demazière (D.), Le Lidec (P.), « Introduction », art. cit., p. 140.

<sup>27</sup> Voir les difficultés du FN après les élections de 2007 avec plusieurs licenciements de permanents et la vente du siège du parti à Saint-Cloud.

<sup>28</sup> Sur les usages du Parlement européen, voir : Kestel (L.) « Le Front National et le parlement européen : usage d'une institution parlementaire », in Neumayer (L.), Roger (A.), Zalewski (F.) (dir.), *L'Europe contestée. Espaces et enjeux des positionnements contre l'intégration européenne*, Paris, Michel Houdiard, 2008, p. 210-

d'élus<sup>29</sup> et d'auxiliaires politique. De ce point de vue, les élections régionales et européennes de 2014 représentent un point d'orgue : le FN rassemble alors dans les Conseils régionaux 358 conseillers et plusieurs dizaines de collaborateurs embauchés dans les groupes politiques qu'ils ont pu constituer ; et au Parlement européen, 24 députés et plus de 70 assistants parlementaires<sup>30</sup>.

### ***Le FN pour faire carrière et couper la file d'attente des partis de droite***

Au FN, ce processus permet, à partir du milieu des années 1980, à des personnes issues d'une « société civile » conservatrice et surtout à des militants d'extrême droite de vivre de la politique. Dans les années 1970 et 1980, c'est le cas de militants de divers groupuscules d'extrême droite (Ordre nouveau, Occident, OAS, Action française, etc.) qui passent d'un entre-soi, voire d'une semi-clandestinité, à un état plus normalisé. Il favorise également l'accès à des mandats de militants ou d'élus d'autres partis de droite<sup>31</sup>, venus chercher un contexte plus favorable à leurs ambitions et avec lequel ils ont des affinités idéologiques plus ou moins fortes.

À partir de 1981 et la défaite de la droite aux élections présidentielles et législatives, les alternances gauche-droite deviennent cycliques et le régime politique plus incertain. Avec le recul électoral du RPR comme de l'UDF, nombre de personnes situées dans les files d'attente à droite n'accèdent pas aux positions qu'elles ambitionnaient ou ne peuvent s'y maintenir de manière durable. Elles voient au contraire leurs chances de progresser dans le champ se réduire très fortement. Au même moment, le FN progresse de façon spectaculaire aux élections cantonales de 1982, aux municipales de 1983, aux Européennes de 1984 et aux législatives de 1986, et il affirme sa volonté d'ouverture. Alors que les postes se raréfient durablement à droite, le FN représente un moyen de couper la file d'attente. Pour un ensemble de militants de droite, le FN permet de rebondir politiquement dans une dynamique qui semble alors s'imposer au sein de la compétition et du champ politique. Bruno Mégret et Yvan Blot constituent des exemples types de ce phénomène.

Fils d'un énarque en poste auprès des communautés européennes, lui-même issu de Polytechnique et membre du cabinet du ministre de la coopération de 1978 à 1981, Bruno Mégret adhère au Club de l'Horloge en 1975 puis au RPR dont il intègre le comité central avant d'être candidat aux législatives en 1981 contre Michel Rocard. En 1982, il quitte ce parti pour fonder les comités d'action républicaine qui se sabordent en grande partie lorsque B. Mégret se rapproche du FN après avoir échoué à présenter une liste aux élections

---

232 ; Reungoat (E.), « Mobiliser l'Europe dans la compétition nationale. La fabrique de l'europanisation du Front national », *Politique européenne*, 43, 2014, p. 120-162.

<sup>29</sup> 10 députés européens en 1984 puis en 1989, 11 en 1994, 5 en 1999, 7 en 2004, 3 en 2009, 24 en 2014 ; 35 députés à l'Assemblée nationale en 1986, 2 en 2012, 8 en 2017 ; 358 conseillers régionaux en 2014 ; 62 conseillers départementaux et 14 maires en 2015.

<sup>30</sup> Gravier (M.), *Constitution et consolidation d'une élite partisane. Les assistants parlementaires du Front national au Parlement européen (2014-2017)*, Mémoire de Master Sciences sociales du politique, IEP de Strasbourg, 2017.

<sup>31</sup> José Evrard, ancien militant du parti communiste fait exception.

européennes de 1984. Il est élu député en 1986 sous les couleurs du Rassemblement national. Il adhère au FN en 1987, y devient délégué général en 1988 après s'être présenté sous les couleurs du parti aux élections législatives et avoir dirigé la campagne électorale de J.-M. Le Pen aux élections présidentielles. En 1989, il est élu député européen, réélu en 1994. Tout en affirmant une ligne politique dure sur l'immigration ou encore sur « l'inégalité des races », il défend, à partir du début des années 1990, le principe d'une alliance électorale avec l'UDF et le RPR pour permettre au FN d'accéder au pouvoir. Devenu le numéro deux de l'organisation, mais en conflit ouvert avec une partie de l'appareil et J.-M. Le Pen lui-même, il est finalement exclu après le congrès de 1998 entraînant avec lui une frange très importante des cadres. Il fonde alors le MNR qui ne parvient pas à se maintenir dans le paysage politique de l'extrême droite.

Diplômé de Science Po Paris et de l'ENA, Yvan Blot est issu du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE). Il cofonde le Club de l'Horloge en 1974 avec Jean-Yves Le Gallou et Henry de Lesquen. De 1978 à 1981, il dirige le cabinet des secrétaires généraux du RPR avant de participer avec É. Balladur et Alain Juppé à la réorientation libérale de la plate-forme présidentielle de Jacques Chirac aux élections de 1981. Il est élu conseiller municipal RPR en 1983 puis conseiller général et député en 1986. Proche de Charles Pasqua, il participe à la rédaction initiale du projet de loi Immigration présenté par ce dernier. Il perd son siège en 1988 et appelle au rapprochement avec le FN qu'il rejoint en 1989 au moment des élections européennes après avoir critiqué l'orientation centriste du RPR et contribué à la réorientation anti-intégration européenne du FN. Il est élu député européen en 1989, réélu en 1994, puis conseiller régional d'Alsace en 1992. Il est exclu du FN au même moment que B. Mégret.

Mais ce constat d'une conjoncture favorable n'est pas spécifique aux années 1980. À différents moments, généralement à la suite de bons scores électoraux du FN et de mauvais scores des partis de droite (régionales de 1998 et de 2015, présidentielle de 2012), le FN accueille des transfuges d'autres partis<sup>32</sup> : des agents du champ qui ambitionnent de s'y maintenir (Charles de Gaulle ou Paul-Marie Couteaux), et surtout d'y mener une carrière plus ascensionnelle. Gilbert Collard, ancien candidat divers droit à la mairie de Vichy en 2001 et 2008, arrivé les deux fois en troisième position, en est un exemple typique de même que Sébastien Chenu.

Né en 1973 à Beauvais, Sébastien Chenu adhère très jeune au Parti républicain, avant de poursuivre à Démocratie libérale (DL) et à l'UMP. Il fonde également avec d'autres, l'association GayLib, association de défense des droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, qui est associée à DL puis à l'UMP. Il commence une carrière de collaborateur d'élu à l'âge de 23 ans (en 1996), auprès de François Elby, maire divers droite de Groffliers dans le Pas-de-Calais. En 1997, il rejoint, pour quelques mois, l'équipe de l'eurodéputée

---

<sup>32</sup> Accueillir autant d'élus issus de partis concurrents est, dans le champ politique français, un trait caractéristique du FN depuis 40 ans. Alors que la circulation des élus d'un parti à un autre est relativement rare au cours de la Vème République – à l'exception en 2017 des parlementaires de La République en Marche – tel est le cas de 30% des parlementaires élus sous l'étiquette du FN.

MPF, Anne-Christine Poisson, avant de retrouver le cabinet d'André Petit maire (UDF) d'Eaubonne dans le Val d'Oise. Entre 1999 et 2001, il est directeur de cabinet d'Axel Poniatowski, maire DL de L'Isle-Adam, toujours dans le Val d'Oise. En 2001, il devient adjoint au maire de Beauvais et vice-président de la communauté d'agglomération jusqu'en 2014. Après une brève expérience au cabinet de François Scellier, président UDF du Conseil général du Val-d'Oise, il travaille à nouveau pour A. Poniatowski au sein de son équipe parlementaire à l'Assemblée en 2002. Entre octobre 2004 et mars 2005, alors qu'il était jusque-là un « pur professionnel de la politique » n'ayant jamais vécu que de la politique, il est chef de cabinet du président directeur général de la Société des autoroutes Paris-Normandie (Jean-Claude Jouffroy). Responsable des relations institutionnelles, i.e. des relations avec les élus voire le gouvernement, il est toutefois en lien direct avec le champ politique. De fait, il retrouve rapidement un poste de collaborateur politique : en avril et mai 2005, il est conseiller pour la communication, la presse et les relations avec les élus au cabinet de Nicole Guedj, secrétaire d'État aux Droits des victimes, puis, entre juin 2005 et mars 2007, chef adjoint de cabinet de Christine Lagarde, ministre déléguée au Commerce extérieur. Juste avant les élections de 2007, il devient directeur adjoint de la communication de France 24, chargé des relations publiques et de la stratégie, un poste de nouveau étroitement lié au champ politique. Il est ensuite délégué interministériel à la communication, entre 2008 et 2012, et conseiller auprès du directeur du service d'information du Gouvernement. Pendant cette période, il poursuit son engagement dans les instances de l'UMP (comme secrétaire national en charge de l'exception culturelle) tout en aspirant à conquérir d'autres mandats. Il est ainsi candidat à la candidature aux Européennes de 2009, mais il ne figure qu'à la 11<sup>ème</sup> place sur la liste de Dominique Riquet, dans la circonscription Nord-Ouest, puis aux cantonales de 2011 à Beauvais Sud-Ouest où il est battu de quelques voix. Sur son territoire politique, il n'a guère d'opportunité d'obtenir une position favorable aux sénatoriales (la route est barrée par la candidature de Caroline Cayeux, maire UMP de Beauvais) ou aux législatives. En effet, en 2012, à Beauvais, dans la première circonscription, Jean-François Mancel, né en 1948, n'est pas disposé à libérer la place : il souhaite faire encore un mandat et semble envisager, pour la suite, de transmettre la position à son fils<sup>33</sup>. Les circonscriptions contiguës sont également occupées par des sortants, solidement implantés à l'UMP, comme Olivier Dassault ou Édouard Courtial. Les défaites de la droite aux élections de 2012 ne lui permettent pas plus de rejoindre un poste de conseiller ministériel. Faute de mieux côté électif, il fonde un cabinet de conseil (SC Conseils) spécialisé dans « l'activité du conseil en relations publiques », « l'e-reputation », le « conseil en stratégie » et la « communication d'influence ». Compte tenu des possibilités réduites dans l'Oise, il annonce en 2013 qu'il renonce à se représenter à Beauvais lors des municipales de 2014, et qu'il se mettra au service de Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate UMP à Paris. Il vise plus précisément la tête de liste UMP dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement. Alors qu'il bénéficie du soutien de Jean-François Copé, il n'est pourtant pas retenu par la cheffe de file de l'UMP. Après avoir tenté d'intégrer au dernier moment les listes d'Anne Hidalgo, il apporte tout de même son soutien à Bruno Le Maire au congrès de l'UMP en novembre 2014, élection que ce dernier perd largement. C'est en décembre 2014 qu'il

---

<sup>33</sup> En juin 2017, Alexis Mancel est candidat sur la circonscription de son père Jean-François. Il est battu dès le premier tour.

rejoint finalement le Rassemblement Bleu Marine, présenté dans la presse comme un « sas de décontamination<sup>34</sup> ». Il y est très actif pendant la campagne des régionales dans le Nord en 2015. Elu conseiller régional, il devient en même temps assistant parlementaire d'une eurodéputée. Investi dans une circonscription du Nord, il est finalement élu député FN en juin 2017. C'est bien le FN qui lui a permis l'ascension électorale qu'il a tant attendue à l'UMP.

Ces ralliements au FN d'agents plus ou moins positionnés à la périphérie du champ politique se comprennent dans une double configuration marquée, sur le plan structurel, par une accentuation de la concurrence politique, et sur le plan conjoncturel, par l'affaiblissement de la droite traditionnelle et les percées électorales du FN. La sélection du personnel politique au FN est donc à lier à l'accélération du processus de professionnalisation politique dans le champ politique français. Une autre dynamique concerne la professionnalisation politique du FN et ce qu'elle produit.

## **Des logiques de carrière différenciées**

La mise en place d'une file d'attente au sein du parti est un indicateur du processus de professionnalisation politique à l'œuvre au FN. Elle n'est pas sans conséquence sur la structuration du mouvement et ses tensions internes. À mesure que le FN s'installe dans le champ politique, les concurrences liées aux ambitions et aux anticipations d'accès aux principaux postes électifs tendent à s'accroître, et à favoriser l'éclatement de crises internes, entre plusieurs groupes qui se différencient par leur trajectoire politique. La formalisation de l'espace des parlementaires, et la mise en évidence d'une typologie de carrières permet d'en présenter les ressorts.

### ***La professionnalisation politique au FN : l'émergence d'une file d'attente***

Grâce à de bons scores électoraux (des municipales de 1983 jusqu'aux Européennes de 1994), le FN profite de la multiplication des positions électives et non électives au sein du champ politique pour se développer, suscitant le ralliement d'acteurs issus d'autres organisations politiques ainsi qu'un attrait de militants<sup>35</sup>. Tout au long des années 1990 et 2000, un ensemble de jeunes se dirigent vers le Front national de la jeunesse (FNJ)<sup>36</sup> où, comme dans d'autres organisations de jeunesse<sup>37</sup>, le militantisme est une période de socialisation intense. Les jeunes militants prennent goût aux activités politiques : ils sont incités à apprécier la routine des réunions, suivre des formations<sup>38</sup>, se convertir aux activités de terrain, participer à

---

<sup>34</sup> [http://www.liberation.fr/france/2015/02/20/sebastien-chenu-un-gay-de-la-marine\\_1206743](http://www.liberation.fr/france/2015/02/20/sebastien-chenu-un-gay-de-la-marine_1206743), consulté le 22 mai 2018.

<sup>35</sup> Lafont (V.), « Les jeunes militants du Front national : trois modèles d'engagement et de cheminement », *Revue française de science politique*, vol. 51 (1), 2001, p. 175-198.

<sup>36</sup> Boumaza, (M.), *Le Front national et les jeunes de 1972 à nos jours. Hétérodoxie d'un engagement partisan juvénile*, Thèse pour le doctorat en Science politique, Université de Strasbourg, 2002.

<sup>37</sup> Bargel (L.), *Jeunes socialistes, jeunes UMP: lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz, 2009.

<sup>38</sup> Matonti (F.), « Le Front national forme ses cadres », *Genèses*, 10, 1993, p. 136-145.

des congrès et à diverses campagnes électorales, assumer publiquement l'appartenance à l'extrême droite<sup>39</sup>, intégrer l'espace des cadres locaux et se présenter à de premières élections locales (municipales, régionales, cantonales, législatives). Certains d'entre eux accèdent à un poste de permanent du parti ou de collaborateurs d'élus. Après plusieurs années passées dans ce qui constitue une file d'attente, les jeunes frontistes – devenus plus âgés – acquiert une légitimité qui les autorise à postuler à une place éligible sur une liste aux régionales voire aux Européennes ou aux législatives, en vue de s'implanter durablement sur un territoire politique. Steeve Briois est caractéristique d'un tel parcours devenu classique au sein des partis politiques, qui commence au sein du mouvement de jeunesse, se poursuit par l'accès à des postes d'auxiliaire politique, puis à des positions électives. Il adhère au FN dès 16 ans (en 1988). Gravissant progressivement les échelons de l'organisation, il devient responsable du FN dans sa commune, Hénin-Beaumont, en 1994, puis conseiller municipal en 1995 et conseiller régional en 1998, réélu en 2004 et 2010. De 2011 à 2014, il est secrétaire général du parti, avant d'en devenir vice-président en novembre 2014, après son élection en tant que maire de Hénin-Beaumont (en mars) puis député européen (en juin).

L'étude prosopographique des parlementaires permet d'observer la prise d'importance de ces trajectoires ascendantes parmi les dirigeants du parti et de constater une évolution de leurs profils, du point de vue des caractéristiques politiques, mais aussi sociales. Pour le montrer, le groupe des parlementaires FN peut être divisé en deux sous-groupes : d'une part ceux qui ont obtenu leur mandat avant les années 1990, notamment au cours des premiers succès du FN aux Européennes (1984 et 1989), aux régionales et à l'Assemblée en 1986 (N=51) ; d'autre part ceux qui ont été élus pour la première fois à partir du milieu des années 1990 (N=27)<sup>40</sup>.

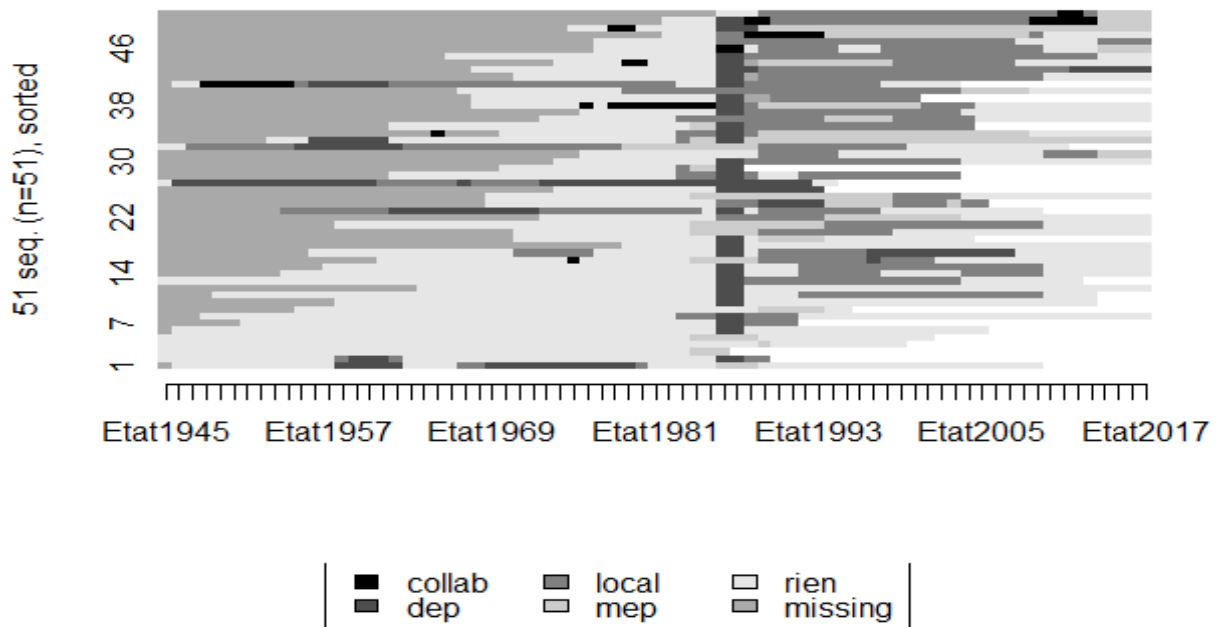
La comparaison des carrières politiques de ces deux générations de parlementaires montre tout d'abord de nettes différences du point de vue des carrières politiques (cf. les analyses de séquences, figure 2a et 2b).

---

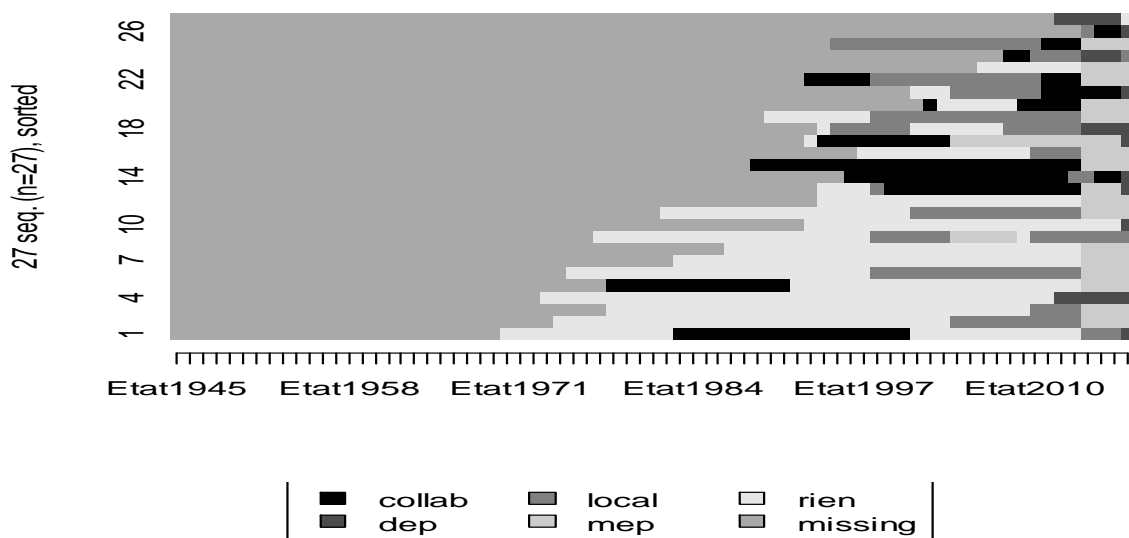
<sup>39</sup> Lafont (V.), « Les jeunes militants du Front national... », art. cit.

<sup>40</sup> La coupure est particulièrement nette entre ces deux sous-groupes puisqu'aucune personne n'a obtenu de premier mandat entre 1989 et 1995.

**Figure 2a : Tapis de séquences représentant les carrières des parlementaires de la première génération (premier mandat avant 1990)**



**Figure 2b : Tapis de séquences représentant les carrières des parlementaires de la deuxième génération (premier mandat à partir de 1995)**



Aide à la lecture : Les figures 2a et 2b reprennent en ligne le parcours professionnel des parlementaires du FN, différencié entre les deux par la génération (premier mandat avant 1990 ou premier mandat à partir de 1995). Comme pour la figure 1, les parcours sont codés selon l'état occupé année après année : collaborateur politique

(collab), élu local (local), député (dep), eurodéputé (mep), ou position en dehors de la politique (rien). Chaque colonne correspond à une année. L'étendue du gris le plus clair (années hors politique après l'âge de 25 ans) sur le graphique montre que les élus les plus âgés ont passé plus de temps hors politique que les plus jeunes.

**Tableau 1 : Comparaison des trajectoires politiques des parlementaires FN selon leur génération**

	<b>Génération 1980</b>	<b>Génération 1990-2000</b>	<b>Ensemble</b>
(Effectifs)	(51)	(27)	(78)
<b>Mandats</b>			
Député Assemblée nationale	73%	37%	60%
Eurodéputé	55%	67%	59%
Conseiller régional	73%	74%	73%
Conseiller général	28%	4%	19%
Maire	14%	7%	12%
Conseiller municipal	57%	74%	63%
<b>Expérience d'auxiliaire politique</b>			
Collaborateur d'élus	12%	48%	24%
Longévité dans fonctions d'auxiliaires politiques (en années)	3,4	10,3	7,3
<b>Dynamique de la carrière politique</b>			
Âge au premier mandat (en années)	44,4	39,4	42,7
Âge à la première position politique (mandat ou poste d'auxiliaire politique) (en années)	43,8	37,0	41,5
Part vie politique après 25 ans au premier mandat parlementaire sous l'étiquette du FN (en %)	19,0	47,8	28,7

Source : données des auteurs.

Aide à la lecture : 73% des parlementaires FN de la génération 1980 ont été députés à l'Assemblée nationale.

La comparaison des figures 2a et 2b atteste que la politique occupe une place plus conséquente dans les trajectoires professionnelles des parlementaires de la deuxième génération (premier mandat à partir de 1995). Par rapport à ceux de la première génération, leurs carrières politiques sont plus longues, plus progressives et plus attachées au parti. Ils sont plus jeunes à leur premier poste politique (mandat ou poste d'auxiliaire politique) : 37,0 ans en moyenne contre 43,8 ans pour ceux de la première génération. Avant de devenir parlementaires, ils passent une part importante de leur vie professionnelle en politique<sup>41</sup> : comme auxiliaire politique (la moitié d'entre eux) et/ou élu local (conseiller régional notamment pour trois-quarts d'entre eux). Les anciens auxiliaires politiques l'ont généralement été pendant plusieurs années, et ils n'ont guère exercé un autre métier. Ils

<sup>41</sup> Ce résultat est illustré graphiquement : sur la figure 2b, la part des positions en dehors de la politique (« rien ») est nettement moins importante que sur la figure 2a.

correspondent ainsi au profil des « politiciens professionnels » ou des « purs professionnels de la politique », qui n'ont vécu que de la politique. Que ce parcours mis en évidence au niveau des membres de l'Assemblée nationale<sup>42</sup>, du Parlement européen<sup>43</sup> et d'élus locaux<sup>44</sup>, c'est-à-dire avant tout des membres de partis de gouvernement, se retrouve aussi au FN, rend compte à la fois de l'importance du phénomène dans le champ politique – il ne concerne pas que les partis de gouvernement –, et d'une forme de normalisation du FN dans le champ politique français<sup>45</sup>.

Le personnel qui a pris de l'importance dans les années 2000 et 2010 se distingue donc par des trajectoires politiques différentes du personnel qui conquiert les premiers mandats dans les années 1980. À cette transformation des profils politiques correspond une transformation des profils sociaux. En effet, par rapport aux autres parlementaires, les parlementaires du FN sont plus souvent des hommes (19% de femmes seulement). La faible représentation des femmes doit certes être ramenée à leur faible nombre dans les organisations politiques et militantes à droite et à l'extrême droite dans les années 1980 et 1990<sup>46</sup>. Elle doit également être rapportée au caractère masculin, viril et machiste du FN et du FNJ<sup>47</sup>. Néanmoins, la prosopographie réalisée indique aussi que, comme dans les autres partis, le personnel politique tend à se féminiser (de 10% de femmes pour la première génération à 37% pour la deuxième), notamment sous l'effet de la contrainte du mode de scrutin devenu paritaire en 2004 aux Européennes et aux régionales.

#### **Encadré : les spécificités du recrutement social des élites dirigeantes du FN**

Par rapport à leurs homologues (tableaux 4 et 5 en annexe), les parlementaires FN sont plus souvent issus du pôle économique que du pôle culturel et public de l'espace social : 65% des eurodéputés FN et 75% des députés FN sont issus du secteur privé (contre seulement 43% des eurodéputés élus en France depuis 1979 et 44% de l'ensemble des députés de la 14<sup>ème</sup> législature). Dans le détail, ils sont moins fréquemment issus de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures : respectivement 43% des eurodéputés FN (contre 59% de l'ensemble des eurodéputés élus en France entre 1979 et 2017) et 55% des députés FN (contre 67% de l'ensemble des députés de la 11<sup>e</sup>

<sup>42</sup> Boelaert (J.) et al., *Métier : député, op. cit.*

<sup>43</sup> Beauvallet (W.), Michon (S.), « The changing paths..... », art. cit..

<sup>44</sup> Achin (C.), Lévêque (S.), « Parité, sur-sélection sociale et professionnalisation politique. Le Conseil de Paris 2001-2014 », in Lévêque (S.), Taiclet (A.-F.), *À la conquête des villes: Sociologie politique des élections municipales de 2014*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 119-145 ; Lefebvre (R.), « Entre les coulisses et la scène. Trajectoires et stratégies de professionnalisation des auxiliaires politiques au Parti socialiste », in Beauvallet (W.), Michon (S.) (dir.), *Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, p. 221-242.

<sup>45</sup> Ce qui n'empêche pas de relever des spécificités. Compte tenu de leur difficulté à obtenir des majorités et à faire des alliances avec d'autres partis, les élus FN accèdent principalement aux mandats régionaux et européens qui leur sont les plus favorables : 76% des eurodéputés FN depuis 1984 ont été conseillers régionaux (contre 29% de l'ensemble des eurodéputés) ; et 69% des députés FN depuis 1986 (contre 31% de l'ensemble des députés de 2012-2017).

<sup>46</sup> Sur la féminisation du champ politique qui s'est faite d'abord dans les partis de gauche, cf. Achin C., « *Le mystère de la chambre basse* », *comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement France-Allemagne 1945-2000*, Paris, Dalloz, 2005.

<sup>47</sup> Boumaza (M.), Thèse citée.

législature et 57% pour ceux de la 14<sup>e</sup>). Cette sous-représentation n'équivaut pas à une surreprésentation des classes populaires. Si Luc Rouban relève parmi les conseillers régionaux une part d'élus FN plus fréquemment « petits salariés du privé », « petits salariés du public » et « petits indépendants »<sup>48</sup>, tel n'est pas le cas au niveau des parlementaires. En effet, on sait qu'il y a très peu d'anciens ouvriers ou employés dans les parlements (1% d'anciens ouvriers ou employés à l'Assemblée en 2012 contre 48% au sein de la population active française), mais il y en a, en proportion, encore moins parmi les parlementaires FN (0% parmi les eurodéputés et députés). La catégorie sociale qui est particulièrement surreprésentée sur l'ensemble des parlementaires FN est celle des artisans-commerçants-chefs d'entreprise : 22% parmi les eurodéputés (contre 8% sur l'ensemble depuis 1979), 18% parmi les députés (contre 4% à l'Assemblée en 2012).

Du point de vue de la profession significative, les changements d'une période à l'autre ne sont pas non plus négligeables (tableau 2) : les parlementaires de la deuxième génération s'avèrent plus souvent en mobilité ascendante que ceux de la première génération. Près des deux tiers (65%) de ceux de la première génération sont d'anciens agriculteurs, artisans-commerçants, chefs d'entreprise, ou des personnes issues des professions libérales et de la haute fonction publique, pour lesquels le FN peut prendre les contours d'une solution de repli faute de mieux (voir les exemples de B. Mégret et Y. Blot). Au contraire, ceux de la deuxième génération sont nettement moins issus de ces groupes professionnels (18% seulement), mais beaucoup plus souvent des auxiliaires politiques de métier qui n'ont quasiment pas exercé d'autres activités (44% d'entre eux contre seulement 2% de ceux de la première génération)<sup>49</sup>.

**Tableau 2 : Comparaison de la profession significative des deux générations de parlementaires FN (en %)**

	Génération 1980	Génération 1990-2000	Ensemble
(effectifs)	(51)	(27)	(77)
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	<b>29</b>	7	22
Professions libérales	<b>23,5</b>	7	18
Hauts fonctionnaires	<b>12</b>	4	9
Cadres supérieures (en dehors des hauts fonctionnaires)	25,5	19	23
Cadre intermédiaire.	6	15	9
Collaborateurs politiques	2	<b>44</b>	16,5
NR	2	4	2,5
Ensemble	100	100	100

<sup>48</sup> Rouban (L.), « Les conseillers régionaux élus en 2010 : portrait de groupe », Notes et études du Cevipof, 2015.

<sup>49</sup> La prise d'importance des collaborateurs politiques dans l'ensemble du champ politique français est particulièrement significative pour les parlementaires FN, puisque cette proportion dépasse assez nettement celles mesurées sur les députés de la 14<sup>ème</sup> législature (2012-2017) (16% d'auxiliaires politiques de métier) et sur les eurodéputés élus en France au cours des trois dernières législatures (respectivement 14% pour la 6<sup>e</sup>, 26% pour la 7<sup>e</sup>, et 33% pour la 8<sup>e</sup>).

Source : données des auteurs.

Aide à la lecture : la profession significative de 23,5% des parlementaires FN de la génération 1980 est une profession libérale.

Cette distinction entre anciens membres ralliés au FN dans les premières années de son accès aux strates supérieures de la compétition politique (dans les années 1980), et la génération de militants en ascension entrés au parti dans les années 1990 et passés pour partie par le FNJ, est au principe de plusieurs tensions au sein du parti.

### ***Un espace des carrières parlementaires FN : temps passé au FN et structure des capitaux politiques***

Les concurrences et les conflits qui traversent le FN ne reposent pas uniquement sur une fracture générationnelle, comme l'illustrent les tensions récentes entre N. Bay et F. Philippot qui n'ont que 4 ans d'écart (respectivement 40 ans et 36 ans en 2017). Un éclairage sociologique des luttes qui traversent le parti peut être apporté à partir de la formalisation d'un espace des parlementaires du FN. En ce sens, l'analyse des correspondances multiples (ACM) constitue un outil adapté. Construit à partir d'un ensemble d'indicateurs de la carrière politique (tableau 3), cet espace est structuré par deux axes factoriels qui différencient les parlementaires (figure 3)<sup>50</sup>.

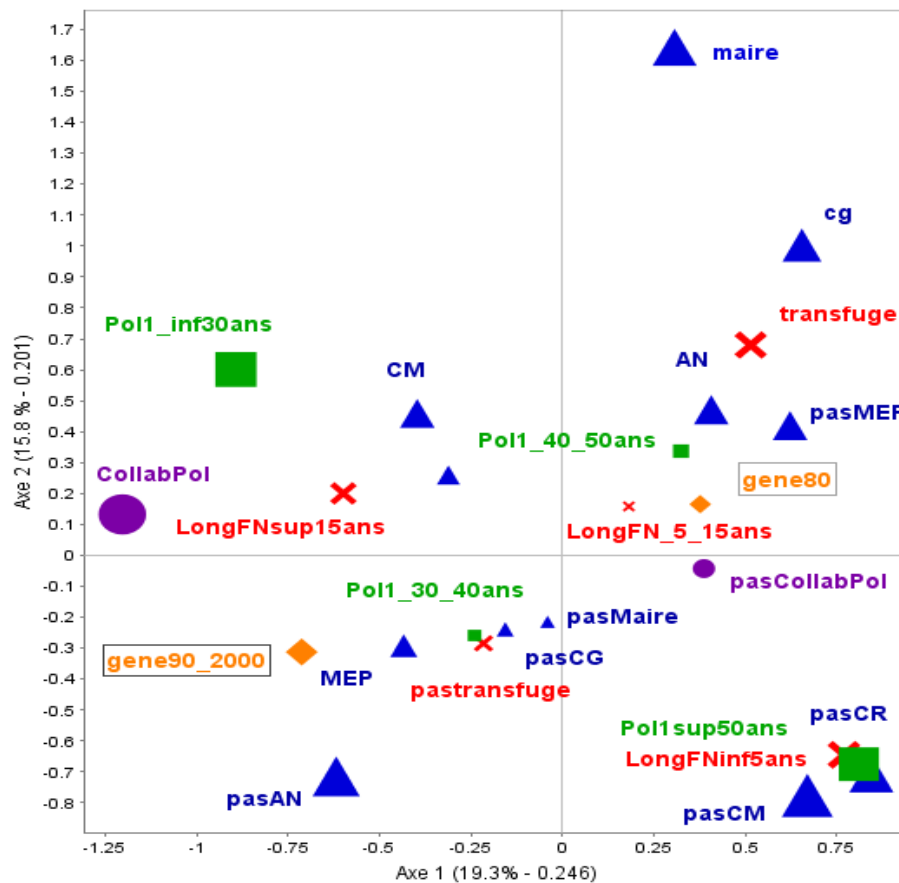
---

<sup>50</sup> Les deux premiers axes apparaissent comme les plus intéressants à analyser. Les suivants sont assez redondants. Le premier axe représente 19,3% de la variance expliquée, le deuxième axe 15,8% (35,1% sur les deux axes, soit 84,6% si l'on applique les taux modifiés de Benzécri).

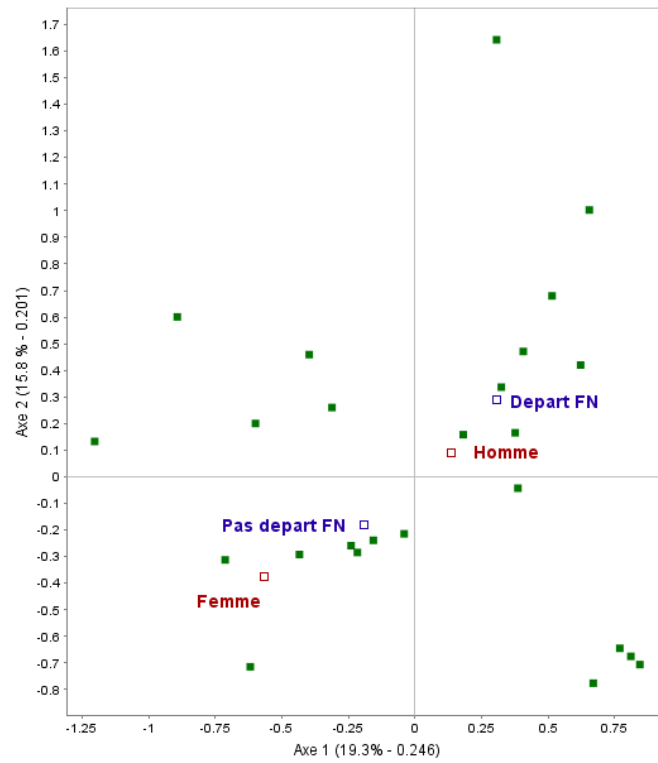
**Tableau 3 : Caractéristiques de l'ACM sur l'espace des carrières politiques des parlementaires du FN (11 variables actives, 25 modalités, n=78 ; effectifs entre parenthèses)**

<p><b>Variables actives</b></p>	<p><b>Mandats occupés</b> (sur la figure 3, points représentés par un <i>triangle</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir été élu à l'Assemblée nationale : oui « AN » (47) ; non « pasAN » (31) ;</li> <li>- Avoir été élu au Parlement européen (MEP) : MEP (46) ; pasMEP (32) ;</li> <li>- Avoir été élu conseiller régional (CR) : CR (57) ; pasCR (21) ;</li> <li>- Avoir été élu conseiller général (CG) : CG (15) ; pasCG (63) ;</li> <li>- Avoir été élu conseiller municipal (CM) : CM (49) ; pasCM (29) ;</li> <li>- Avoir été élu maire (maire) : maire (10) ; pasMaire (68) ;</li> </ul> <p><b>Position d'auxiliaire politique</b> (<i>point</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir été collaborateur politique (CollabPol) : CollabPol (19) ; pas collab (60) ;</li> </ul> <p><b>Génération</b> (<i>losange</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moment du début de la carrière électorale au FN : dans les années 1980 (gene80) (51) ; dans les années 1990 ou 2000 (gene90_2000) (27)</li> </ul> <p><b>Carrière partisane</b> (<i>croix</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir commencé sa carrière dans un autre parti politique (transfuge) : oui (22) ; non (56) ;</li> <li>- Durée de la carrière politique au FN (LongPolFN) : moins de 5 ans (FNinf5ans) (18) ; 5 à 15 ans (FN_5_15ans) (29) ; supérieure à 15 ans (FNsup15ans) (31)</li> </ul> <p><b>Carrière politique à l'échelle de la carrière professionnelle</b> (<i>carré</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Âge de la première position politique (Pol1) : avant 30 ans (Pol1_inf30ans) (20) ; entre 30 et 40 ans (Pol1_30_40ans) (19) ; entre 40 et 50 ans (Pol1_40_50ans) (19) ; après 50 ans (Pol1sup50ans) (20)</li> </ul>
<p><b>Variables supplémentaires</b></p>	<p><b>Devenir</b> (sur la figure 4 : carré vide) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir quitté le FN : DepartFN (25) ; PasDepartFN (53)</li> <li>- Genre : Femme (15) ; Homme (63)</li> </ul>

Figure 3 : ACM portant sur les caractéristiques des carrières politiques des parlementaires FN depuis 1984 (projection des variables actives, points proportionnels aux contributions sur les axes) (N=78)



**Figure 4 : ACM sur les trajectoires politiques des parlementaires FN depuis 1984 (projection des variables supplémentaires de la génération et du devenir au sein du parti) (N=78)**



Le premier axe factoriel représente le temps passé au FN dans des positions électives ou d'auxiliaire politique. D'un côté (à l'est de l'ACM, figure 3) se trouvent ceux qui, à leur premier mandat parlementaire ont peu d'ancienneté au FN. Ils sont sans expérience électorale ni expérience d'auxiliaire politique, et ils ont commencé assez tardivement leur carrière politique (à plus de 50 ans). Entrés sans expérience politique préalable à l'Assemblée ou au Parlement européen, ils sont caractéristiques d'une « société civile » d'extrême droite (catholiques intégristes, OAS, Action française, Ordre nouveau, Occident, etc.) (C. Baeckeroot, M. de Camaret, G.-P. Wagner par exemple). D'un autre côté (à l'ouest) sont positionnés ceux qui ont passé l'essentiel de leur vie professionnelle en politique au FN. Militants de longue date, ils ont gravi un à un les échelons du parti. Ex-militants du FNJ – pour certains dès l'âge de 16 ans –, ils ont exercé des fonctions de permanents ou de collaborateurs d'élus pendant plusieurs années, avant d'être élus conseillers municipaux ou régionaux, et enfin parlementaires européens. Caractéristiques de la deuxième génération, ils prennent de l'importance dans le parti dans les années 2000 et 2010 (L. Aliot, N. Bay, B. Bilde, S. Briois, S. Goddyn, M. Le Pen, tous positionnés à l'Est du plan de l'ACM). À la différence des nouveaux venus entrés directement au centre du champ politique, ceux qui ont passé de nombreuses années dans la file d'attente du parti y ont construit pas à pas leur carrière, à travers un schéma ascensionnel long.

Le deuxième axe factoriel de l'ACM spécifie la structure des capitaux politiques. Il oppose (au nord) les parlementaires les plus dotés en capital politique individuel à ceux qui sont surtout dotés en capital politique collectif. Les premiers ont conquis des mandats parmi les plus territorialisés (maire, député), alors que les seconds ont uniquement été élus sur des scrutins de listes (régionales et européennes). À cet axe correspondent des variations selon la génération (les plus dotés en capitaux collectifs appartiennent un peu plus souvent la génération 1990-2000), mais également selon la trajectoire professionnelle antérieure et le genre. Les élus les plus dotés en capital politique individuel sont quasi exclusivement des hommes issus des catégories sociales intellectuelles supérieures ; pour la plupart, ils ont exercé une profession libérale (avocat, médecin), été hauts fonctionnaires ou universitaires. Les moins dotés en capital politique individuel sont également moins dotés en capital scolaire (plutôt titulaires d'une licence ou d'une maîtrise voire d'un brevet de technicien supérieur), et sont aussi plus fréquemment des femmes. Tel est notamment le cas des auxiliaires politiques de métier : à la différence des observations menées sur l'ensemble de l'Assemblée nationale<sup>51</sup>, la féminisation des élites dirigeantes du FN s'est effectuée essentiellement à partir du groupe des auxiliaires politiques. À cet axe correspondent aussi des devenir différenciés (figure 4) : les plus dotés en capital politique individuel ont tendance à quitter le parti, pour certains rapidement.

**Figure 5 : Typologie de trajectoires des parlementaires FN à partir du temps passé en FN et de la structure des capitaux politiques**

---

<sup>51</sup> Boelaert (J.) et al., « Le temps des élites... », art. cit.

	Temps en politique au FN +	Temps en politique au FN -
<b>Capitaux politiques individuels</b>	Des notables en voie d'autonomisation	Des transfuges à « durée déterminée » au FN
<b>Capitaux politiques collectifs</b>	Des permanents en ascension : les « gardiens du temple »	Des intermittents de la politique

Le croisement des deux dimensions structurantes de l'espace, temps en politique au FN et structure des capitaux politiques, amène à considérer quatre types de trajectoires (figure 6).

Deux types d'élus ont passé peu de temps en politique au FN : les intermittents de la politique issus d'une société civile d'extrême droite, et les transfuges. Ils se distinguent par leurs capitaux politiques individuels. Alors que les intermittents sont peu dotés en capitaux politiques, les transfuges ont acquis une partie de leur capital politique au cours de la première partie de leur carrière électorale au local, sous l'étiquette du RPR, de l'UDF, du CNI, ou de l'UMP. Le FN leur a donné ensuite la possibilité d'accéder à un mandat parlementaire (P. Descaves, J. Evrard) ou d'en retrouver un (P. Arrighi, G. de Chambrun, G. Deveze, G. Domenech, O. d'Ormesson, E. Frédéric-Dupont, C. de Gaulle). Ces deux types se caractérisent par une faible longévité au FN non seulement avant l'accès à un mandat parlementaire mais aussi après. Compte tenu de la concurrence interne et la monopolisation des postes par les agents plus anciens dans le parti, leur intégration en son sein n'est guère évidente. Ils tendent à y rester peu de temps<sup>52</sup>.

Les deux autres types rassemblent des élus qui ont passé de longues années au FN, et qui se différencient par la structure de leurs capitaux politiques. Les permanents, d'une part, sont les militants de longue date au FN, qui ont gravi un à un les échelons de la carrière. Ils sont conduits à considérer la longévité partisane comme le critère le plus légitime dans l'attribution de postes électifs : ils la conçoivent comme une rétribution du militantisme et des sacrifices qu'il suppose, d'autant qu'ils apparaissent couteux dans le cas du FN<sup>53</sup>. De ce fait, ils tendent à considérer les nouveaux venus et les transfuges comme des arrivistes, et leurs stratégies ou lignes politiques comme des ruptures idéologiques voire des trahisons. Ce sont ceux qui tendent à demeurer au FN le plus longtemps et à le diriger.

Le dernier groupe, d'autre part, est composé de notables du FN qui acquièrent, au cours de leur carrière électorale, des capitaux politiques plus individuels. Grâce à une dynamique favorable au FN à différents moments, ils remportent des élections territorialisées (conseiller général, maire, député). Ces succès leur permettent de s'implanter durablement sur un territoire politique (J. Bompard à Orange, J. Peyrat à Nice, J.-M. Le Chevallier à Toulon, M.-F. Stirbois à Évreux, S. Ravier à Marseille), et d'y développer leur propre « entreprise politique ». Cette forme de notabilisation favorise leur prise d'autonomie par rapport au FN

<sup>52</sup> Deux tiers des transfuges ont quitté le parti, tout en sachant que parmi les plus jeunes certains sont susceptibles de leur emboîter le pas dans les années à venir.

<sup>53</sup> Boumaza (M.), Thèse citée.

dont ils se distancient souvent pour maintenir ou accroître leur insertion territoriale. Si les parlementaires les plus implantés localement quittent le FN (J. Bompard en 2005, J. Peyrat en 1994, J.-M. Le Chevallier en 1999), c'est parce que l'étiquette FN est finalement susceptible de leur faire perdre des voix à droite. Tel est l'exemple de Jacques Peyrat qui quitte le FN en 1994 afin de ne pas « handicaper » ses chances aux municipales de 1995 à Nice :

« L'ancien parachutiste [Jacques Peyrat], compagnon d'armes de Jean-Marie Le Pen en Indochine et en Algérie, est devenu un notable niçois sous sa robe d'avocat. Et le militant de la première heure du FN a su gommer à temps cette étiquette sous laquelle il fut élu député en 1986, et sous laquelle il est toujours conseiller régional, général et municipal. Au soir de sa défaite contre Jean-Paul Baretty lors de la législative partielle de mars 1994, il se déclarait « triste et amer », mais il savait aussi qu'il s'était façonné un personnage populaire, et que les municipales se joueraient là-dessus, et à la proportionnelle. Le nom même de Le Pen est devenu pour lui un handicap : il démissionne du Front national début septembre 1994, et crée l'Entente républicaine de Nice, comme Jacques Médecin avait inventé son Rassemblement républicain. L'opération a réussi<sup>54</sup>. »

L'espace des parlementaires ainsi formalisé offre une grille d'analyse des concurrences au sein du FN à différentes périodes : à la fin des années 1990 entre les dirigeants historiques autour de J.-M. Le Pen (B. Antony, B. Gollnisch, J.-F. Jalkh) et les transfuges du RPR qui avaient rejoint le FN au milieu des années 1980 (B. Mégret, Y. Blot, J.-Y. Le Gallou) ; en 2017, entre les anciens du FNJ arrivés à la direction avec M. Le Pen (L. Aliot, N. Bay, M. Bilde, S. Briois), et ceux qui ont rallié le FN dans le contexte de la configuration politique et électorale ouverte des années 2010 (F. Philippot, A. Chauprade, B. Monot) ; ou encore dans les années 2000, entre J.-M. Le Pen et des historiques qui se sont autonomisés grâce à leurs succès politiques locaux (J. Peyrat, J.-M. Le Chevallier, J. Bompard).

## Conclusion

Cette analyse sociologique de l'espace dirigeant du FN met en évidence à quel point la professionnalisation est structurante pour ce parti : du point de vue de sa croissance, son institutionnalisation et des conflits qui l'animent. Elle permet de saisir ce que les tensions et rivalités personnelles ou idéologiques en son sein doivent à des variables sociologiques lourdes profondément inscrites, non seulement dans les dynamiques de l'espace social global (opposition par exemple entre les pôles privés et publics), mais également dans l'histoire et les logiques structurales du champ politique (entre autres son élargissement et sa professionnalisation croissante depuis les années 1970). Au-delà d'une relative normalisation politique qui semble accompagner le retrait de J.-M. Le Pen du centre de l'organisation, c'est bien sa normalisation sociologique qui s'impose dans l'analyse. Près de 50 ans après sa fondation, en 1972, le Front national est devenu, de ce point de vue aussi, un parti « comme les autres »<sup>55</sup>. Il se présente d'abord et avant tout comme un appareil de sélection et d'entretien d'un ensemble de professionnels de la politique pour lesquels le rapport au parti

---

<sup>54</sup> Source : *Libération*, 17 juin 1995, <https://www.liberation.fr/evenement/1995/06/17/a-nice-le-fauteuil-de-medecin-s-offre-a-peyratl-ex-leader-local-du-front-national-a-distance-le-sort-137456> consulté le 14 janvier 2019.

<sup>55</sup> Dézé (A.), « Le changement dans la continuité... », art. cit..

est indissociablement lié au fait de vivre « pour », mais aussi « de » la politique. Loin de l'hypothétique rupture que ce parti entend imposer dans la vie politique française, il est à la fois l'un des produits et l'un des facteurs de la professionnalisation croissante du champ politique français.

Comme dans les autres partis, des carrières longues et progressives se sont développées au FN, lui permettant de disposer de militants formés et dévoués, vivant « de » et « pour » le parti, et de poursuivre son implantation dans le champ politique. Mais comme l'indique l'analyse, la territorialisation de cette organisation très centralisée demeure l'un des principaux enjeux depuis sa création. Point de passage incontournable pour tous les partis, l'ancrage local du FN est circonscrit. Grâce à ses bons résultats aux dernières élections, il dispose désormais d'une armée de réserve d'élus locaux et d'auxiliaires politiques, susceptible de travailler à son implantation. Il reste toutefois à voir quelles seront les trajectoires des élus d'aujourd'hui et de demain, et si les concurrences internes donneront lieu à de nombreux départs.

## Annexes

**Tableau 4 : Professions significatives des eurodéputés et des députés FN par rapport à l'ensemble des eurodéputés élus en France et des députés de l'Assemblée nationale de plusieurs législatures (en %) (NR : non renseigné)**

	Eurodéputés FN (1984-2017)	Eurodéputés élus en France (1979-2019)	Eurodéputés élus en France 8 <sup>ème</sup> législature (2014-2019)	Députés FN (1986-2017)	11 <sup>ème</sup> législature (1997-2002)	14 <sup>ème</sup> législature (2012-2017)	Population active en France (2015)
<i>Source</i>	<i>Données des auteurs</i>	<i>Données des auteurs</i>	<i>Données des auteurs</i>	<i>Données des auteurs</i>	<i>Boelaert et al., 2017</i>	<i>Boelaert et al., 2017</i>	<i>Insee</i>
(Effectifs)	(46)	(508)	(81)	(47)	(654)	(623)	
Agriculteurs	2,2	4,3	3,7	2,2	2,8	2,9	1,8
Artisans-commerçants-chefs d'entreprise	23,9	8,3	4,9	19,1	5,7	3,7	6,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	43,4	58,9	46,9	55,3	66,5	57	17,7
Professions intermédiaires	10,9	6,9	9,9	6,4	14,1	16,9	25,4
Employés	0	3,2	1,2	0	0,9	0,8	28,1
Ouvriers	0	0,6	0	0	1,5	0,2	20,4
Auxiliaires politiques	17,4	11,2	33,3	14,9	8	16,4	NR
Professions indéterminées	2,2	6,7	0	2,1	0,6	2,1	0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Aide à la lecture : pour 17,4% des eurodéputés FN, la profession significative est auxiliaire politique, contre 11,2% de l'ensemble des eurodéputés élus en France depuis 1979, 14,9% des députés FN, 8% de l'ensemble des députés de la 11<sup>ème</sup> législature et 16,4% de ceux de la 14<sup>ème</sup> législature.

**Tableau 5 : Comparaison des propriétés politiques et sociales des parlementaires FN avec les eurodéputés et les députés (en %)**

	<b>Eurodéputés FN</b>	<b>Eurodéputés élus en France</b>	<b>Députés FN</b>	<b>Députés</b>
	<b>(1984-2017)</b>	<b>(1979-2017)</b>	<b>(1986-2017)</b>	<b>(2012-2017)</b>
<i>Source</i>	<i>Données des auteurs</i>	<i>Données des auteurs</i>	<i>Données des auteurs</i>	<i>Boelaert et al., 2017</i>
(Effectifs)	(46)	(508)	(47)	(623)
<b>Expériences électives</b>				
Conseiller régional	74	28,5	72	30,5
Conseiller général	15	24	30	41
Maire	6,5	24	17	43
Conseiller municipal	67	53	64	62
<b>Expériences d'auxiliaires politiques</b>				
Collaborateur politique (membre d'un cabinet ministériel, collaborateur d' élu, permanent)	36	29	25,5	33
<i>Membre d'un cabinet ministériel</i>	<i>6,5</i>	<i>19</i>	<i>6</i>	<i>15</i>
<i>Collaborateur d' élu et permanent</i>	<i>30</i>	<i>15,5</i>	<i>19</i>	<i>26</i>
<b>Propriétés sociodémographiques</b>				
Part de femmes	26	31	13	27
Doctorat	17	19	17	12
Diplômé d'une grande école	17	ND	15	7
Diplômé de l'École nationale d'administration (ENA)	6,5	6	4,3	5
Diplômé de Sciences Po Paris	9	13	11	8
Profession significative dans le secteur privé	65	43	75	44

Aide à la lecture : 74% des eurodéputés FN ont été élus conseillers régionaux